



PV CC Coppet 8/2016

CONSEIL COMMUNAL

**CONSEIL COMMUNAL DE COPPET
LEGISLATURE 2016-2021**

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016

Début de la séance : 18h30
Présidence : Monsieur Yves Riesen

Ordre du jour :

1. **Appel ;**
2. **Approbation du Procès-verbal du 7 novembre 2016 ;**
3. **Communications du Bureau du Conseil communal ;**
4. **Communications de la Municipalité ;**
5. **Communications des délégués aux divers Conseils Intercommunaux ;**
6. **Préavis No 14/2016-2017 relatif au budget de fonctionnement de l'année 2017.**
7. **Préavis N° 16/2016-2017 relatif à la demande de crédit de CHF 134'000.00 pour l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur pour le Service de défense incendie et de secours de Terre Sainte (SDIS Terre Sainte).**
8. **Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour ;**
9. **Divers et propositions individuelles.**

1. Appel

Présents	:	43
Excusés	:	10
Absents	:	2

Le Quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.
Majorité à 22 voix.

2. Approbation du Procès-verbal du 7 novembre 2016

Le Président ouvre la discussion sur ce PV.

Mme S. Decré précise qu'en p18, lors de son intervention, il faut lire : et aurait désiré le recevoir à la séance précédente.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée procède au vote à main levée. Le résultat est le suivant :

Le PV du 7 novembre 2016 est approuvé à la majorité avec 5 abstentions.

3. Communications du Bureau du Conseil communal

Le Président fait part des communications suivantes :

Le chapiteau du cœur est une association à laquelle nous avons déjà versé une contribution. Ils organisent des spectacles dans les EMS. Proposition est faite de leur verser un montant de CHF 100.- sur les jetons de présence du Conseil communal. Le Conseil accepte à la majorité.

En 2017, une représentation est prévue pour les 200 ans du décès de Mme de Staël. Les dates sont les 4 et 5 avril et les 2 et 3 mai 2017 à la salle du pressoir au château de Coppet. La sortie du Conseil communal aura lieu lors d'une soirée et un souper suivra. Un TGV effectuera le trajet Paris-Coppet le 13 juillet 2017.

Arrivée d'un membre ce qui porte le nombre à 44 personnes présentes, avec une majorité à 23 voix.

4. Communications de la Municipalité

M. G. Produit

M. J.-P. Piwowarczyk part à la retraite au 31.12.2016 et sera remplacé par Mme Claire Simon qui sera responsable de l'aménagement du territoire et des constructions. M. J.-M. Cherbuin reprendra le service de la police et de la sécurité en sus de sa fonction de Boursier. La remplaçante de Mme Simon n'est pas encore nommée.

M. J.-C. Trotti

La commission de mobilité sera convoquée pour discuter de différents projets. En effet, certaines mises à l'enquête pour les routes seront faites avant les demandes de crédit.

Mme S. Paratore

Il y a de la place au centre des jeunes de Terre-Sainte, la Baraka, l'inscription est de CHF 50.-.

Le site www.terre-sainte-grandir.ch fournit de nombreux renseignements sur la petite enfance et les écoles. Sur la page de l'ASCOT vous trouverez des sujets comme : les horaires de rentrée, les sorties nocturnes et la violence.

Sur celle du centre d'animation de vacances, CAV, il y a notamment les horaires de ce dernier.

Mme I. Naville

En réponse à la remarque de Mme S. Decré concernant les préavis sur le site de la commune, Mme I. Naville informe que sont sur le site les PV depuis août 2011 et les préavis depuis fin 2012. Avant ces dates, il est possible de faire la demande au greffe. Dès 2017, les recherches ne seront pas seulement possibles par rapport au titre du préavis, mais également par rapport au contenu de ces derniers.

Le 31 décembre prochain à 11.00 une soupe de légumes sera distribuée tout en écoutant l'harmonie de Terre-Sainte.

M. P. Basabe

La gendarmerie a été inaugurée en présence des CFF et des politiciens cantonaux et communaux.

Un deuxième véhicule de la gendarmerie va être acheté et les CFF vont construire un garage pour celui-ci.

3 radars pédagogiques sont en place dans la commune, ce qui permettra d'actualiser les statistiques.



M. G. Produit

Préavis déjà déposés pour la prochaine séance du 30 janvier 2017 :

- demande de crédit pour les travaux de transformation de la maison de ville
- demande de crédit pour l'installation de la nouvelle patinoire du Parc du Château
- demande de crédit pour la réalisation des travaux de la RC1
- demande de crédit pour la réfection du chemin piétonnier Perrières-Gare.

5. Communications des délégués aux divers Conseils intercommunaux

M. Th. Marchand

Conseil régional

- divers préavis ont été votés.
- le budget de CHF 7'000'000.- a été accepté.

M. G. Grecuccio

AJET

- le budget a été accepté, il est plus important qu'auparavant.

M. Y. Riesen

SITSE

- le budget a été accepté.

Mme S. Paratore

ASCOT

- le budget a été accepté ainsi que les préavis concernant les autorisations générales.

6. Rapport de la commission des Finances sur le préavis No 14/2016-2017 relatif au budget de fonctionnement de l'année 2017.

A la demande du Président, le rapporteur de la commission des Finances, M. W. Bill, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

M. J.-M. Cherbuin, boursier communal, est présent pour appuyer la Municipalité en cas de questions. Le Président signale que le budget sera présenté compte par compte et la discussion est ouverte.

M. G. Cherbuin demande d'inverser les points 7 et 6, car les montants du point 7 sont repris dans le budget présenté au point 6.

Le président passe au vote de ce changement de l'ordre du jour.

Oui : 42 Non : 0 Abst. : 1

Le changement est accepté à la majorité.

7. Préavis N° 16/2016-2017 relatif à la demande de crédit de CHF 134'000.00 pour l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur pour le Service de défense incendie et de secours de Terre Sainte (SDIS Terre Sainte).

A la demande du Président, le rapporteur de la commission Ad Hoc, Mme S. Baltzer, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

Mme S. Decré demande pourquoi la charge financière de CHF 26'000.- n'est pas notée dans les comptes communaux de Coppet.



M. G. Produit explique que si une commune n'accepte pas le préavis la répartition sera différente. La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 41 Non : 0 Abst. : 2

Le préavis amendé No 16/2016-2017 est accepté à la majorité.

6. Rapport de la commission des Finances sur le préavis No 14/2016-2017 relatif au budget de fonctionnement de l'année 2017.

1. Administration générale - charges

M. G. Cherbain : compte 160.365.80, concernant l'office du tourisme. En quoi consiste ce montant ?
Mme I. Naville : CHF 10'500.- sont des projets touristiques communaux et CHF 60'000.- sont notre participation aux charges touristiques selon convention signée avec le Conseil Régional. Laisse au budget même si une nouvelle convention est en négociations.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 1.

1. Administration générale	CHF 5'444'100.00	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 2
----------------------------	------------------	----------	---------	----------------

1. Administration générale - revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 1.

1. Administration générale	CHF 2'100'480.00	Oui : 43	Non : 0	Abstention : 0
----------------------------	------------------	----------	---------	----------------

2. Finances - charges

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 2.

2. Finances	CHF 6'596'900.00	Oui : 43	Non : 0	Abstention : 0
-------------	------------------	----------	---------	----------------

2. Finances – revenus

M. F. Keller : compte 210.400.1, concernant l'impôt, les revenus n'ont jamais été aussi élevés.
M. Produit : le budget est effectué en octobre et les encaissements au 30 novembre sont de CHF 13'765'000.-. Il y a eu une augmentation importante ces dernières années.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 2.

2. Finances	CHF 21'456'450.00	Oui : 43	Non : 0	Abstention : 0
-------------	-------------------	----------	---------	----------------

3. Domaines et bâtiments – charges

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 3.

3. Domaines et Bâtiments	CHF 288'090.00	Oui : 43	Non : 0	Abstentions : 0
--------------------------	----------------	----------	---------	-----------------

3. Domaines et bâtiments - revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 3.

3. Domaines et bâtiments	CHF 519'370.00	Oui : 43	Non : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------	----------	---------	----------------

4. Travaux – charges

M. G. Cherbain : compte 450.314.10 le montant est multiplié par 4 depuis 2016. Est-ce dû aux bornes enterrées ?

M. P. Basabe : le montant de CHF 41'000.- se maintient depuis 2016.

M. G. Cherbain : y a-t-il eu des charges extraordinaires en 2016 ?

M. P. Basabe : il n'y a eu aucunes charges extraordinaires, juste du nettoyage et du remplacement.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 4.

4. Travaux	CHF 2'351'250.00	Oui : 43	Non : 0	Abstention : 0
------------	------------------	----------	---------	----------------

4. Travaux – revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 4.

4. Travaux	CHF 1'617'750.00	Oui : 43	Non : 0	Abstention : 0
------------	------------------	----------	---------	----------------

5. Instruction publique et cultes - charges

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 5.

5. Instruction publ. et cultes	CHF 2'212'700.00	Oui : 43	Non : 0	Abstention : 0
--------------------------------	------------------	----------	---------	----------------

5. Instruction publique et cultes - revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 5.

5. Instruction publ. et culte	CHF 430'450.00	Oui : 43	Non : 0	Abstention : 0
-------------------------------	----------------	----------	---------	----------------

6. Police – charges

M. F. Keller : compte 611.390.1 et 611.436.10, demande des explications sur ces points.

M. P. Basabe : le poste 611 est nouveau. Maintenant les sommes sont détaillées.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 6.

6. Police	CHF 2'086'000.00	Oui : 43	Non : 0	Abstention : 0
-----------	------------------	----------	---------	----------------

6. Police - revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 6.

6. Police	CHF 1'144'300.00	Oui : 43	Non : 0	Abstention : 0
-----------	------------------	----------	---------	----------------

7. Sécurité sociale - charges

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 7.

7. Sécurité sociale	CHF 10'184'290.00	Oui : 42	Non : 0	Abstention : 1
---------------------	-------------------	----------	---------	----------------

7. Sécurité sociale - revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 7.

7. Sécurité sociale	CHF 10'000.00	Oui : 43	Non : 0	Abstention : 0
---------------------	---------------	----------	---------	----------------

Total des charges

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote du total des *charges*.

Total des charges	CHF 29'163'330.00	Oui : 43	Non : 0	Abstentions : 0
-------------------	-------------------	----------	---------	-----------------

Total des revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote du total des *revenus*.

Total des revenus	CHF 27'278'800.00	Oui : 43	Non : 0	Abstention : 0
-------------------	-------------------	----------	---------	----------------

Ensemble du budget 2017

La parole n'étant pas demandée, l'Assemblée passe au vote sur les totaux des charges, des revenus et de l'excédent de charges.

Total des charges	CHF 29'163'330.00
Total des revenus	CHF 27'278'800.00

Excédent de charges	CHF 1'884'530.00	Oui: 43	Non : 0	Abstentions : 0
---------------------	------------------	---------	---------	-----------------

Le Président ouvre la discussion sur l'ensemble du préavis.

M. N. Gerber : p5 alinéa 2. Est-ce juste de lire une augmentation des impôts nécessaire en 2017 ?

M. G. Produit : il faut lire 2018.

M. Th. Marchand : fin du préavis, il s'agit de quels investissements ?

M. W. Bill : pour info, les investissements seront votés ultérieurement par des préavis.

M. F. Keller : les difficultés de la commune sont causées par les charges du canton. Comment réagissent les communes ?

M. G. Produit : les communes de Terre-Sainte ont déjà réagi. Coppet est allée au Tribunal Fédéral en 2007 et a perdu. Les communes qui ont un taux bas vont payer, c'est le canton qui décide. Les habitants de Terre-Sainte forment 2% du canton, mais elle paie le 10% de la facture cantonale. Ce système est fixé jusqu'en 2021.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote sur l'ensemble du préavis.

Oui : 43

Non : 0

Abst. : 0

Le budget de Fonctionnement de l'année 2017 est accepté à l'unanimité.

8. Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour

Le Président donne lecture de l'extrait du PV du jour et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 43

Non : 0

Abst. : 0

L'extrait du PV est accepté à l'unanimité.

9. Divers et propositions individuelles

Mme S. Baltzer informe que le trafic au chemin des Rannaux est dangereux et que les bus vont trop vite.

M. P. Basabe renseigne que la Municipalité travaille sur plusieurs améliorations routières comme la route du Jura et le rond-point des Rojalets. Egalement, des mesures de prévention seront discutées avec la Gendarmerie pour améliorer la sécurité routière, y compris au chemin des Rannaux.

M. S. Voide ajoute que les gendarmes couchés ont été abaissés à la route de Founex.

M. J.-C. Trotti discute avec les voisins du futur rond-point de la route du Jura et les gendarmes couchés de la route de Founex auraient dû être supprimés. Ils ont juste été abaissés.

Mme M. Oberli-Blanchoud demande s'il est possible de mieux signaler la sortie de la patinoire.

M. J.-C. Trotti informe que les éclairages sur le passage à piétons ont été ajoutés et que des modérateurs sont prévus, ainsi qu'un radar pédagogique.

M. N. Gerber demande si la commune effectue un contrôle des lumières des vélos. Ces lumières inexistantes sont souvent très dangereuse.

M. J.-C. Trotti mentionne que le BPA vient chaque année dans les écoles pour vérifier les phares des vélos.

M. S. Mazzoli demande si la Municipalité désire commenter le tout ménage envoyé par Vision Coppet.
M. G. Produit pense qu'il serait utile de se rencontrer. La Municipalité soutient toutes les activités liées au bicentenaire de la mort de Mme de Staël et souhaite une coordination. La commune a aussi le but d'effectuer des constructions harmonieuses.

M. V. Moret informe que lors des dernières votations, 25 électeurs étaient âgés de 18 à 21 ans et 25 électeurs étaient âgés de 21 à 25 ans. Est-ce que la brochure d'easy vote pourrait être distribuée aux jeunes pour les inciter à voter ?

Mme S. Paratore explique que la brochure est connue et qu'une fois par an la Municipalité invite les citoyens de 18 ans et leurs explique leurs droits et leurs devoirs. Environ 50 invitations sont envoyées et très peu de jeunes viennent.

M. G. Produit félicite le Conseil communal et surtout les nouveaux membres pour leur investissement dans les commissions et souhaite à tous de bonnes fêtes et une bonne année 2017.

Le Président souhaite de joyeuses fêtes et lève la séance du Conseil Communal à 20h00.

La prochaine séance est prévue le 30 janvier 2017 à 20h15.

Le Président



Yves Riesen



La Secrétaire :



Claire Gavin

